

CONVOCATION

Les membres du Conseil général de Neyruz FR sont convoqués, conformément aux articles 34 et 38 de la Loi sur les communes (LCo), à la séance du Conseil général qui aura lieu le

Mardi 3 octobre 2023 à 19h30 à la grande salle de l’Aigle Noir à Neyruz

Ordre du jour :

1. Accueil et bienvenue
2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil général du 16 mai 2023
3. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil général du 28 août 2023
4. Communication du Bureau du Conseil général
5. Communication du Conseil communal
6. Nouveau rapport de révision pour les comptes 2022 (lettre + rapport de révision)
7. Message n° 2023/42 Rapport de gestion 2022 Neyergie SA
8. Message n° 2023/43 Rapport de gestion 2022 La Neyruzienne
9. Message n° 2023/44 Adoption des statuts de l'Association intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration à Villars-sur-Glâne (ASEV)
10. Message n° 2023/45 Maison de l'enfance – aménagement de locaux à la Neyruzienne pour la crèche et l'AES, crédit y relatif
11. Divers

Dans la mesure du possible et afin de faciliter le bon déroulement de cette séance, le Bureau du Conseil général émet le souhait que les Chef-fe-s de groupes et Conseillers-ères généraux-ales désirant aborder un point dans les divers le communiquent à l'avance via le formulaire disponible sur le site internet : <https://www.neyruz.ch/politique/conseil-general> onglet instruments parlementaires, par écrit à : bureau@neyruz.ch .

Une verrée aura lieu en fin de séance pour tous ceux et celles qui le souhaitent !

Le Bureau du Conseil général